PASSEPORT C.V.

Préparer son C.V.

Réaliser son C.V.

Conseils Lettre de Motivation, Recherches

Le Guide de Maître d'apprentissage

CV mode d'emploi

Pour pouvoir rédiger ton C.V., tu vas commencer par répondre à quelques questions sur toi, ton parcours, tes envies, …
Alors prends un stylo et réponds le plus précisément et honnêtement possible !

État-civil

Qui suis-je ? ……
Où est-ce que j'habite ? ……
Comment peut-on me joindre ? Tél : ……
Mèl :……
Quelle est ma date de naissance ? ……
Quel est mon âge ? ……
Quelle est ma situation de famille ? (célibataire, enfants, …) ……

Introduction

Je recherche un apprentissage dans quel métier ? ……
Pour quel diplôme ? ……

Expériences professionnelles

Ce que je connais du métier à travers des rencontres professionnelles :
- Participation à un Forum : ……
- Participation aux Porte Ouverte CFA : ……
- Orientation collège : ……
- Entretiens avec la Mission locale : ……
- Entretien avec un professionnel : ……

……
……
Quelles sont mes expériences de travail (stages, job d'été)? (date, lieu, emploi, …)
[Développes ici tout ce que tu as appris à faire durant tes stages, jobs, …]
……
……
……
……
……

Scolarité

Quel était mon dernier collège ? Où ? ……
Quelle était ma dernière classe ? ……
La langue que j'ai apprise ? ……

Divers

Qu'est-ce-que j'aime faire ? ……
Est-ce que j'ai mon permis ? ……
Ou est-ce que je le prépare ? ……

Prépares ton entretien d'embauche !

Comment je me vois ? ……
……
Quels sont mes points forts ? ……
Mes points faibles ? ……
Comment me voient mes amis ? ……
……
Qu'est-ce-qui m'intéresse dans le métier que j'ai choisi ? ……
……
Pourquoi l'entreprise où j'ai envie de travailler me plait ? ……
……

État-civil

Photo ? Ou pas ?

(Si tu n'en mets pas, ton CV sera moins « marquant », si tu en mets ta « tête » peut ne pas revenir à un employeur !!!

Donc à toi de voir ???

(Introduction)

Apprentissage CAP Boulanger (par exemple !)

Expériences professionnelles

(De la date la plus récente à la plus ancienne)

Scolarité

(De la dernière classe suivie en ce contentant du collège, si tu n'as pas fait d'autres établissements scolaires, préciser les diplômes obtenus)

Divers

(Ne noter ici que les activités, sports … pouvant intéresser un employeur :

Ne pas dire que l'on aime la lecture si le dernier article lu provenait de Grazia !!!)

SOS
lettre de motiv. et entretien

Ton C.V est prêt mais il faut maintenant le faire parvenir à différents employeurs.

Quelques petits conseils pour que ton C.V. donne envie d'être lu.

- La lettre de motivation (qui tu es et pourquoi tu écris à cette entreprise) doit être *rédigée à la main*.
- Chaque lettre de motivation doit être *personnalisée à l'entreprise* à laquelle tu écris.
- La lettre de motivation ne doit pas être une répétition du C.V., elle est là pour *mettre en évidence TES motivations* à vouloir apprendre le métier ou à travailler dans CETTE entreprise.
- Cette lettre doit *donner envie de t'embaucher* : qu'est-ce que tu pourrais apporter à l'entreprise, grâce à ta personnalité, à ton savoir ?

La lettre de motivation et le C.V. peuvent aussi être *envoyés par mèl*. Dans ce cas, il va te falloir *trouver un texte « percutant »*, de quelques lignes, qui *donnera envie d'ouvrir ton C.V.* en pièce jointe, sinon le tout ira directement dans « message supprimé » !

Encore faut-il trouver une entreprise !!!

Pour t'aider dans ces démarches, tu pourras d'adresser à :

La Bourse de l'Apprentissage au 03 80 65 92 34

La Mission Locale de ton secteur sur www.mlbourgogne.fr

Le Pôle emploi le plus proche de ton domicile.

Le CFA la Noue par mèl : rpirot@cfalanoue.com

Tu as décroché un entretien ?

Ne te rends pas à cet entretien les mains dans les poches, un entretien ça se prépare.

- Se renseigner sur l'entreprise (activité, horaires d'ouverture, historique, comment s'y rendre,…)
- Prévoir des photocopies de tes bulletins scolaires (dernière année)
- Si un de tes parents peut t'accompagner, ce sera un plus : ton futur employeur sera rassuré de voir l'implication de ta famille.
- N'oublie de t'habiller correctement, de ne pas manger de chewing-gum, de laisser ton portable éteint pendant l'entretien, d'arriver à l'heure …
- Aide-toi de ta fiche « CV mode d'emploi » pour te préparer aux questions que l'employeur pourra te poser.

Maintenant … à toi de jouer !

Mai 2012

Les aides financières aux entreprises pour l'apprentissage accordées par le Conseil Régional de Bourgogne selon barème en vigueur (mai 2012)

nota : le montant peut varier selon les régions

Consultez le site de la Région : www.cr-bourgogne.fr (rubrique Apprentissage)

➨ Indemnité compensatrice forfaitaire **annuelle** :

1 000 €, versement 4 mois après la date d'embauche de l'apprenti, en 1ère année,
1 000 €, versement 16 mois après la date de début du contrat, en 2ème année,
1 000 €, versement 28 mois après la date de début du contrat, en 3ème année.

➨ Bonifications, **par année de formation prévue au contrat** :

1 000 € pour les jeunes demandeurs d'emploi en recherche depuis plus d'un an,
500 € pour les jeunes bénéficiaires d'un contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS),
500 € pour les jeunes dont la résidence principale relève d'une zone urbaine sensible (ZUS).

Nota : ces bonifications sont versées dans les mêmes conditions que l'aide forfaitaire annuelle (à 4 mois, 16 mois et 28 mois).

➨ Aides complémentaires, **par année de formation prévue au contrat** :

Des aides complémentaires peuvent être accordées, en fonction de :

- niveau de formation du jeune (catégorie 6 et 7 du cadre E du contrat) : 400 € (*)
- apprenti de plus de 18 ans à la date de début de contrat : 500 €
- contrat préparant à un diplôme de niveau V (CAP, mention complémentaires) : 500 €
- contrat préparant à un diplôme de niveau IV (Brevet Professionnel, Bac Pro) : 250 €
- apprentie préparant un diplôme traditionnellement masculin : 300 €

➨ Majorations :

Des majorations sont appliquées :

- l'aide forfaitaire de 1ère année sera majorée de 500 €, si le maître d'apprentissage peut justifier, sur attestation, du suivi d'une formation de tuteur ou d'une certification reconnue (titre de maître d'apprentissage confirmé, validation de l'UV5 du brevet de maîtrise),

- une majoration de 100 € par année de formation prévue au contrat, sera allouée à l'entreprise si un plan de formation personnalisé a été conclu entre l'employeur, le CFA et l'apprenti.

A noter : ces aides, d'une manière générale, sont liées à l'assiduité du jeune en cours au CFA.

Pour toute information complémentaire, se reporter au site de la Région :
www.cr-bourgogne.fr (rubrique Apprentissage)

ou contacter la Chambre de Commerce et d'Industrie ou la Chambre de Métiers et d'Artisanat dont vous êtres ressortissant

(*) catégorie 6 : sorties de 3ème ou abandon de classes de CAP ou BEP avant l'année terminale
catégorie 7 : sorties de DIMA, CLIPPA ou de collège avant la 3ème